



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/663

Le 14 février 2014

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications

Sujet: **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**

- **Adoption de sept nouvelles Recommandations UIT-R et de trois Recommandations UIT-R révisées et leur approbation simultanée par correspondance, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**
- **Suppression d'une Recommandation UIT-R**

Dans la Circulaire administrative CACE/644 datée du 6 décembre 2013, sept projets de nouvelle Recommandation UIT-R et trois projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-6 (§ 10.3). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression d'une Recommandation UIT-R.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 6 février 2014.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués. L'Annexe 2 contient la Recommandation supprimée.

François Rancy
Directeur

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R BT.2050

Doc. 6/164(Rév.1)

Utilisation de systèmes d'images de télévision à ultra-haute définition pour la saisie, l'édition, la finition et l'archivage de programmes de TVHD de haute qualité

Recommandation UIT-R BS.2051

Doc. 6/170(Rév.1)

Système sonore évolué pour la production de programmes

Recommandation UIT-R BT.2052

Doc. 6/185(Rév.1)

Critères de planification de la radiodiffusion multimédia de Terre pour la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs dans les bandes d'ondes métriques/décimétriques

Recommandation UIT-R BT.2053

Doc. 6/189(Rév.1)

Exigences techniques pour les systèmes intégrés de radiodiffusion et large bande

Recommandation UIT-R BT.2054

Doc. 6/190(Rév.1)

Mécanismes de multiplexage et de transport des systèmes de radiodiffusion multimédia pour la réception mobile

Recommandation UIT-R BT.2055

Doc. 6/191(Rév.1)

Eléments de contenu des systèmes de radiodiffusion multimédia pour la réception mobile

Recommandation UIT-R BT.2056

Doc. 6/200(Rév.1)

Lignes directrices de haut niveau pour l'échange international de programmes de TVHD sur des connexions IP pour les applications de contribution

Recommandation UIT-R BT.1735-2

Doc. 6/177(Rév.1)

Méthodes d'évaluation de la qualité de réception objective des signaux de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre du système B spécifié dans la Recommandation UIT-R BT.1306

Recommandation UIT-R BT.1368-11

Doc. 6/184(Rév.1)

Critères de planification, y compris rapports de protection, pour les services de télévision numérique de Terre dans les bandes d'ondes métriques/décimétriques

Recommandation UIT-R BT.1833-3

Doc. 6/192(Rév.1)

Diffusion d'applications multimédias et d'applications de données destinées à la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs

Annexe 2

Recommandation UIT-R supprimée

Recommandation UIT-R	Titre
BT.803	Mesures visant à éviter les brouillages produits par l'équipement de studio de télévision numérique
